

Abrakadabois vous parle ! Lettre d'infos N°2 - octobre 2018



Présentation de la forêt et d'abrakadabois lors de l'évènement "terres communes"

Bonjour à vous, en cette saison où toute balade en forêt nous voit revenir les bras chargés de châtaignes et de champignons.

Voici la deuxième lettre d'infos d'Abrakadabois, dans laquelle vous trouverez :

- des retours sur ce qui nous a occupés ces derniers mois*
- un point d'actualité sur les questions administratives concernant les forêts sur la zad, et les perspectives*
- des invitations pour les rdv Abrakadabois à venir, les chantiers d'hiver et de grandes rencontres en préparation*
- et pour le partage : à voir, à écouter, à lire.*

Bonne lecture !

PS: Nous ne revenons pas sur la présentation du collectif Abrakadabois, que vous pouvez retrouver dans notre première lettre d'infos consultable ici :

<https://zad.nadir.org/spip.php?article6172>

RETOURS SUR LES ÉVÉNEMENTS DES DERNIERS MOIS

"Rencontres de la forêt" en Corrèze

En juillet dernier, un petit groupe de personnes d'Abrakadabois s'est rendu sur le Plateau de Millevaches à l'occasion des "Rencontres de la forêt" organisées par un collectif en lutte contre un projet d'usine biomasse « à pellets torréfiés » à Bugeat-Viam. Cette semaine alternait balades-formations sur le terrain (sorties naturalistes et/ou forestières, sur le rôle des souches



andainées, sur la régénération naturelle et le marquage, etc.), atelier charpente et discussions entre personnes et groupes en lutte pour la défense de forêts : Non à la Montagne-pellets, Adret-Morvan, SOS Forêts du Sud (contre le projet d'usine à biomasse de Gardanne), le RAF (Réseau pour les Alternatives Forestières), Anor Environnement, luttés à Roybon et à Bure, le Collectif SOS-Forêts, le SNUPFEN-Solidaires, des membres de la CGT Forêt, etc.

Les rencontres se sont terminées par une action collective avec le levage de la tour en bois construite au cours de la semaine, en bordure du site prévu pour l'implantation de l'usine à pellets torréfiés CIBV. Et nous nous sommes donnés rdv pour rejoindre la "Marche pour la forêt" et notamment son arrivée le 25 octobre dans la forêt de Tronçais (Allier) :

<https://marche-pour-la-foret.webnode.fr/>

Un communiqué commun a été rédigé à l'issue de ces riches journées, à retrouver ici :

<https://biomassecritique.noblogs.org/>

Pour en savoir davantage sur le développement intensif des centrales à biomasse, présentées de façon fallacieuse comme une alternative énergétique vous pouvez écouter cette émission de radio : <http://radiovassiviere.com/2018/08/foret-publique-le-syndicat-majoritaire-oppose-au-projet-dusine-a-pellets/>

Mobilisation "Terres Communes" sur la zad

Les 29 et 30 septembre, à l'occasion de la mobilisation "Terres communes" (voir appel ici : <https://zad.nadir.org/spip.php?article6048>), plusieurs moments ont été dédiés à la problématique des espaces boisés sur la zad :



Le stand de la nouvelle association citoyenne "NDDL, poursuivre ensemble"

-Une balade dans la forêt de Rohanne pour présenter notre regard sur la forêt, les chantiers effectués, et les perspectives pour la suite. Nous étions une centaine, répartis en deux groupes, pour des échanges aussi bien techniques que sensibles et politiques.

-Une discussion autour des espaces boisés de la zad a rassemblé plus de 200 personnes : "démarche sensible et pratiques collectives « de l'arbre à la poutre », enjeux et perspectives". Le chapiteau rempli ainsi que les questions et échanges témoignent de l'intérêt porté à nos pratiques et de la volonté de les défendre.

- "Entre Phare et Forêt", un mystérieux voyage nocturne dans la forêt de Rohanne, suivi par 160 personnes en plusieurs groupes, a réveillé les personnages de la guerre des Demoiselles et moult autres évocations oniriques.

-Des interventions au sujet de la forêt et d'Abakadaboï au long du parcours sur les "sentiers de Camille", suivies par plusieurs centaines de personnes.

Toutes ces rencontres et discussions nous ont confirmé l'attention grandissante portée à la sauvegarde des forêts et la capacité de mobilisation croissante face aux politiques d'industrialisation de la foresterie.

Nous avons rédigé un appel spécifique autour de la forêt, avec une invitation à enrichir les rayonnages "forêt" de la bibliothèque du Taslu, et nous profitons de cette lettre d'info pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui y ont répondu en nous apportant un ouvrage. Vous pouvez retrouver ce texte ici (et nous sommes toujours preneurs pour les bouquins !) :

<https://zad.nadir.org/spip.php?article6104>

Inventaire en cours

Cet été nous avons également réalisé un inventaire en forêt de Rohanne. Si ça vous intéresse, on vous prévient : c'est un peu technique!

Nous avons échantillonné la surface de la forêt au moyen de placettes circulaires (c'est ainsi que l'on nomme ces surfaces-échantillon) de 40 mètres de diamètre réparties tous les 80 mètres les unes des autres, de centre à centre. Ce qui, avec 43 placettes, assure un taux d'échantillonnage très fin. Sur chaque placette nous avons identifié, mesuré et compté tous les arbres. Nous avons également renseigné diverses informations sur le sol, la végétation, des mesures de hauteur, la qualité des bois, l'état sanitaire des arbres...

Ces placettes fixes sont matérialisées physiquement dans la forêt et seront ré-inventoriées à l'identique tous les cinq ans, afin de garantir un suivi comparé précis de l'évolution de la forêt au cours de sa progressive conversion en futaie irrégulière jardinée.



Une fois compilées dans l'ordinateur, les données révèlent des volumes de bois par essence, des accroissements annuels (c'est-à-dire des volumes de bois produits annuellement pour chaque essence sur l'ensemble de la forêt), et des possibilités de récoltes annuelles. Elles viennent confirmer ce que nous observions et pressentions en mettant aussi en évidence un problème de déséquilibre de la répartition des bois en catégories de grosseur : comparativement aux bois moyens et aux gros bois, il manque de petits bois pour que la forêt puisse assurer une production de bois continue au fil des décennies : un creux de production surviendra inévitablement dans vingt ou trente ans. Pour que ce creux de production soit le plus bref

possible, il nous importe de renouveler la forêt sans attendre, en douceur. Pour cela, nous pensons ré-ouvrir un peu le peuplement, pour laisser de la place aux jeunes arbres et favoriser une régénération progressive de la forêt selon une sylviculture irrégulière jardinée.

Nous continuerons ce travail d'inventaire sur les autres parcelles boisées, qui présentent des peuplements plus jeunes résultant souvent d'un enrichissement suite à l'arrêt de l'activité agricole, et dont nous souhaitons bien sûr tout autant continuer à prendre soin.

Cette pratique de l'inventaire, qui est une obligation pour établir un plan de gestion forestière, constitue pour nous un outil pour affiner un mode de connaissance chiffré et cartographiable des espaces boisés. Cette technique de gestion vient compléter nos autres types de rapports à la forêt nés de sa fréquentation régulière, des liens sensibles que nous entretenons avec elle, de "l'œil du forestier", de l'expérience acquise directement sur le terrain ici ou ailleurs. Outil d'apprentissage, elle ne représente pas pour autant dans notre démarche un fil directif posant des objectifs de production comme cœur de notre projet.

POINT SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Dans notre première lettre d'infos nous présentions la situation du foncier forestier sur la zad, en expliquant que nous n'avions aucune garantie quant à la poursuite de l'ensemble de nos activités autour de la forêt et que le Conseil départemental avait lancé une démarche de demande de rétrocession des terres comprenant la forêt de Rohanne, précédemment cédées à l'État pour le projet

d'aéroport. Dans le cas où cette forêt reste propriété publique, elle serait soumise au régime forestier c'est à dire gérée par l'ONF.



Il nous à compris!

Depuis cette dernière lettre, nous avons enfin pu aborder les questions forestières avec les services de la Préfecture. Le collectif Abrakadaboïs, accompagné de membres de la délégation commune du mouvement dont un Naturaliste en lutte, a eu un premier rdv fin juillet avec la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) et la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), puis un deuxième début octobre.

Lors de ces rencontres nous avons plus précisément abordé l'avenir de la forêt de Rohanne.

Concernant les autres parcelles boisées, les institutions sont pour l'instant dans l'attente des résultats du diagnostic agro-environnemental (fin novembre ou décembre) qui, dans leur perspective, permettront de trancher entre maintenir leur caractère boisé ou les couper à blanc pour qu'elles retournent à l'agricole.

Pour nous, l'objectif est toujours de trouver un cadre juridico-administratif qui assure la poursuite des activités d'Abrakadaboïs, dans une perspective de soin du vivant, de diversité des peuplements forestiers, d'ouverture de la forêt à toutes et tous et de circuit-court "de l'arbre à la poutre". Nous avons présenté aux institutions l'ensemble du projet, en tentant de le transcrire dans leur langage, en déployant ses dimensions économiques mais aussi sociales et environnementales. Globalement, on peut dire que l'on sent une certaine écoute de la part des agents de la DDTM et de la DRAAF. Néanmoins, les responsables politiques ne s'engagent toujours pas pour nous garantir la pérennité de nos activités arguant l'absence d'un "cadre légal existant".

Au terme de ces deux rdv, la seule piste considérée est celle d'une gestion de la forêt de Rohanne par l'ONF cantonnant notre rôle à celui d'une entreprise de travaux forestiers (coupe des bois marqués par l'ONF, achat du bois sur pied, etc.) avec potentiellement en amont, "l'octroi généreux" de la possibilité d'orienter avec le propriétaire le type de plan d'aménagement de la forêt.

Le communiqué de presse publié après le dernier Comité de pilotage (12 octobre) confirme cette orientation : "La forêt de Rohanne (40ha) sera gérée par l'ONF en y associant les habitants qui souhaitent y participer", point.

Or cette proposition ne répond pas à l'enjeu ici présent : il s'agit bien, pour nous, que les habitantes et habitants gardent une prise sur leur territoire, dont les espaces forestiers font partie. Quand bien même l'ONF ferait le choix d'une gestion de la forêt en futaie jardinée irrégulière, ce qui n'est pas exclu, l'avenir que la Préfecture pense aujourd'hui pour les espaces boisés de la zad ne peut pas nous convenir car :

-Le propriétaire en serait le Conseil départemental, celui-là même qui avait acquis ces terres, agricoles comme forestières, dans la perspective de leur bétonnage. Il nous apparaît donc paradoxal de lui confier maintenant l'aménagement de ces espaces, alors même qu'un collectif partie prenante du mouvement de lutte qui les a défendus et en a pris soin propose une prise en charge cohérente.



Devant la préfecture le 12 octobre dernier

-Nous ne cherchons pas à devenir entrepreneurs de travaux forestiers soumis au plan d'aménagement de l'ONF, lui même soumis aux orientations du Département. Notre activité telle qu'elle est menée aujourd'hui tire son intérêt du fait qu'elle comprend la maîtrise de l'ensemble de la filière. Elle entretient un autre rapport à la forêt et une relation étroite entre les habitants et le territoire. Le ou la bûcheronne est aussi partie prenante du marquage et connaît la destination du bois. Le ou la charpentière se forme à la gestion forestière et à l'abattage. Déléguer la projection sur l'avenir de la forêt et le martelage (le choix des arbres à couper) romprait cette cohérence d'ensemble.

-Ce que nous proposons s'inscrit dans une tentative plus large de prise en main du territoire par ses habitantes et habitants, à travers des pratiques collectives et d'auto-formation qui prennent soin des communs.

-La situation actuelle de la zad découle d'une histoire exceptionnelle, une histoire de lutte qui a fait plier un projet destructeur et qui a permis la mise en place sur le territoire d'un foisonnement d'activités, d'expérimentations et de liens. Ce n'est pas notre volonté de rentrer dans des cadres administratifs promus par les mêmes institutions qui ont permis le projet d'aéroport. Puisque nous avons arraché des négociations, elles doivent, comme pour le Larzac en son temps (avec l'invention d'un cadre juridique: la Société Civile des Terres du Larzac), permettre de trouver des moyens de tordre le droit pour qu'il s'adapte à nos pratiques à défaut de trouver un cadre existant. A situation exceptionnelle, cadre exceptionnel.

Toutefois, nous sommes prêts à recevoir des conseils, à échanger, à faire venir sur place d'autres acteurs du monde forestier comme nous l'avons fait jusqu'ici, afin d'aller ensemble vers un regard plus affiné et connaisseur de la forêt et vers des pratiques plus adaptées à nos objectifs.

Pour arriver à nos fins, il nous resterait environ 4 mois avant le changement de propriétaire (de l'État au département, si tout se passe comme annoncé).

D'ici là, il nous faut être force de proposition sur le plan juridique car nous avons bien compris que ce n'est pas la DDTM, la DRAAF et la Préfecture dans un premier temps, ni le Conseil départemental dans le second, qui nous proposeront un cadre qui corresponde à nos exigences. Nous devons aussi, en parallèle, continuer de mobiliser autour de notre projet afin d'avoir un soutien le plus massif et résonnant possible pour faire peser nos arguments auprès du futur propriétaire si l'option de l'achat nous était refusée.



Lors du premier comité de pilotage, comprenez: « la gestion des terres à ceux qui les ont défendues... »

Voici nos pistes de propositions de cadre juridico-administratif :

-Si le Conseil départemental n'achète pas les forêts et parcelles boisées, le fonds de dotation du mouvement récemment créé est prêt à les acheter, voir plus d'infos ici : <https://encommun.eco/>

-En cas d'achat par le Conseil Départemental il est possible d'envisager que celui-ci démembre la propriété sur certaines parcelles, donc garde la nue-propriété des lieux mais nous en confie l'usufruit, avec une sorte de bail forestier.

Nous sommes prêts à travailler sur d'autres options, par exemple à des conventions spécifiques avec le futur propriétaire, dans la mesure où notre activité garde son intégrité. Les institutions ne considéreront notre point de vue que si nous le portons suffisamment fort et collectivement et nous vous invitons d'ores-et-déjà à différents rendez-vous et notamment à des rencontres autour de la forêt en février sur la zad (voir plus bas).

CHANTIERS EN COURS ET PROCHAINS RDV À VENIR D'ABRAKADABOIS

Chantier d'octobre autour du hangar de charpente-menuiserie



Équarrissage à la hache à Bellevue

Durant tout le mois d'octobre l'espace du "Hangar de l'avenir" à Bellevue fourmille d'activités. Un chantier-école de charpente et menuiserie rassemble selon les semaines 25 à 30 personnes venues de divers horizons, novices ou connaisseurs, s'attellant à barder le hangar en lui installant de grandes portes coulissantes, à y monter une robuste mezzanine et à fermer sa façade principale en pan de bois avec du bois équarri à la main. Juste à côté, le banc de scie fixe est installé sur la dalle coulée à cet effet et tout son fonctionnement hydraulique est mis en place. Des intervenants viendront pour faire des exposés allant de l'anthropologie de l'espace à des retours historiques sur l'origine du compagnonnage. D'ici la fin du mois, les lieux devraient avoir bien changé d'aspect !

Reprise des rdv Abrakadabois

Nous reprenons avec joie les activités d'Abrakadabois :

-18/10/18 à 9h : Au départ de la Rolandière : reprise des promenades en perspective des chantiers de bucheronnage de cet hiver, rdv ouverts pour se former/auto-former et partage de nos réflexions sur les critères de choix des arbres.

-25/10/18, forêt de Tronçais dans l'Allier : arrivée de la "Marche pour la forêt", présence d'une délégation du groupe Abrakadabois :

<https://marche-pour-la-foret.webnode.fr/evenements/>

-08/11/18 à 9h à la Rolandière: suite de la ballade du 18/10. Reprise du rythme de ces rdv un jeudi sur deux.

-08/11/18 à 20h30, la Rolandière : "Assemblée annuelle bois" : présentation/discussion sur les avancées d'Abrakadabois dans les négociations et sur le terrain. Explication du processus pour celles et ceux qui ont des projets requérant du bois.

-22/11/18 à 9h à la Rolandière : rdv régulier Abrakadabois.

Chantiers d'hiver d'Abrakadabois

-Entre le 20/01/19 et le 01/02/19 (lune descendante) : peut-être un chantier haies suite à une formation théorique sur l'abattage et la tronçonneuse le 19. --> chantier à confirmer et dates à préciser.

-Du 16 au 28/02/19 (lune descendante) : chantier bûcheronnage et débardage à cheval dans la forêt de Rohanne.



Nouveau banc de scie en cours d'installation



Des grandes rencontres autour de la forêt sur la zad en février

Nous réfléchissons à l'organisation de rencontres autour de la forêt sur la zad en début d'année prochaine, probablement les 9-10 février ou les 16-17 février. Réservez vos dates dès maintenant, nous vous en dirons davantage dès que possible !

Parfois, dans la nuit, la forêt sait se rendre encore plus mystérieuse qu'on ne l'imagine.

A VOIR, A ECOUTER, A LIRE

Film "Le Temps des forêts"

Nous avons découvert le film de François-Xavier Drouet "Le Temps des forêts", que nous recommandons vivement pour son caractère très pédagogique sur les menaces qui pèsent sur la forêt française, ses témoignages émouvants et sa capacité à ne pas être déprimant malgré la gravité du sujet abordé.

Il est sorti en salle le 12 septembre et il vous est possible de solliciter vos cinémas locaux pour qu'ils le diffusent si ils ne le font pas déjà :

<http://www.atelier-documentaire.fr/films/le-temps-des-forets>

Une projection aura lieu au cinéma Bonne-Garde à Nantes le 17 décembre. Des membres d'Abakadabois seront présents pour animer un débat.

Emissions de Radio Zinzine

-Deux émissions sur "Terres Communes à la zad", avec de nombreux sujets dont dans la première partie une interview au sujet d'Abakadabois et des forêts :

-1ère partie (55'41): <http://www.zinzine.domainepublic.net/?ref=3821>

-2e partie (56'51): <http://www.zinzine.domainepublic.net/?ref=3822>

-Emission "Marcher pour la forêt" (49'00): <http://www.zinzine.domainepublic.net/?ref=3823>

Idée reçue sur les arbres

Extrait de Christophe Drénou, *L'arbre - Au-delà des idées reçues*, CNPF (merci à l'auteur !).

"Quand une feuille tombe, elle laisse sur la tige une cicatrice foliaire à l'aisselle de laquelle se trouve un bourgeon. (...) Un bourgeon est incapable de produire une feuille. Il peut donner une fleur, rester latent, mourir ou émettre une nouvelle pousse feuillée. Dans ce dernier cas, en particulier si la nouvelle pousse est un rameau court, il est possible d'avoir l'illusion que plusieurs feuilles ont pris la place de la feuille tombée l'automne précédent. En réalité, quand une feuille tombe, sa place reste toujours vide ! Quand un arbre reverdit, cela veut juste dire que les axes défeuillés ont donné naissance à de nouvelles pousses. Chaque année, une nouvelle "couche" d'axes se superpose à la précédente et c'est

ainsi que l'arbre augmente de volume, à l'image des cernes dans le tronc." (Voir le reste dans ce bon bouquin).



Ça de moins pour Ikéa!



Banquet de fin de session de chantier école au hangar de l'avenir